

QUEL AVENIR POUR L'INTENDANCE ?

par Marc Sautel, Président de l'AJI

A l'occasion de son 20^e anniversaire, l'AJI organise, les 12 et 13 juin prochains, à Paris, deux journées de réflexion et de débat sur les métiers de l'intendance dans les lycées et collèges publics autour de deux thèmes d'actualité, la nouvelle carte comptable et les relations du gestionnaire avec l'Etat et les collectivités territoriales.

Une nouvelle organisation comptable des EPLE est, en effet, en cours de mise en œuvre. C'est en réponse au rapport 2008 de la Cour des Comptes, qui faisait état de quelques dysfonctionnements dans la tenue des postes comptables, notamment en Ile de France, que le ministre de l'éducation nationale a publié sa note de service du 26 juillet 2008.

Celle-ci a été mise en application avec plus ou moins d'énergie par les secrétaires généraux d'académie, selon les circonstances locales et les prises de position des organisations syndicales. La réalité est que, dans les 2 ou 3 ans, le paysage comptable sera bouleversé : nombre d'agents comptables, pourtant excellents, vont devoir passer la main sans avoir démerité et sans garantie sur l'évolution de leurs fonctions et de leurs indemnités. Cette même note de service ouvre cependant des perspectives non dénuées d'intérêt, dont il convient de s'emparer de manière raisonnée et efficiente.

Sans lien avec la carte comptable, d'autres réformes sont en cours : mise en place des pôles administratifs, réduction du nombre des EPLE, mutualisations diverses (GC, EMOP, Cuisines centrales, Paye, Employeurs des emplois aidés pour le 1^{er} degré, GRETA, CAFOC etc...).

Sont aussi objet de débat les relations des EPLE avec les collectivités territoriales, ainsi que la place particulière du gestionnaire dans le système, ce dernier étant à la fois au service de l'Etat et de la communauté éducative et intermédiaire entre la collectivité de rattachement et l'EPLE.

A cet égard, les décrets de septembre 2005 et la circulaire d'application du 30/09/2005 définissent clairement le rôle du gestionnaire au sein de l'équipe de direction, comme participant au pilotage de l'EPLE dans ses domaines de compétences spécifiques.

Je souhaite vivement que cette journée du 12 juin, dans le cadre prestigieux et symbolique du grand amphithéâtre de la Sorbonne, ainsi que la matinée du 13 juin au lycée Janson de Sailly, permettent un vrai débat entre les représentants des institutions administratives, juridictionnelles et territoriales, des organisations syndicales et professionnelles et les acteurs du terrain que sont les gestionnaires et les agents comptables, actuellement perplexes sur leur place au sein du système éducatif. Les chefs d'établissement qui le souhaitent seront également les bienvenus dans cette réflexion collective.

Débatte sereinement après avoir entendu des exposés de qualité et des témoignages vécus, apporter des réflexions constructives, montrer l'implication de la profession, sa qualité, son sens du service public, son énergie faite tout à la fois d'engagements forts et mesurés.

Essayer de tracer des voies nouvelles, en proposant un cadre d'actions et de mesures conduisant à mieux définir le rôle et la responsabilité du gestionnaire et de l'agent comptable, pour assurer une gestion de qualité du service public d'éducation.

N'est-ce pas là un projet mobilisateur ?

Je vous invite donc cordialement à venir rejoindre les 450 collègues déjà préinscrits car il est indispensable, dans l'intérêt même de notre profession, de remplir le grand amphithéâtre de la Sorbonne, qui a été mis à notre disposition dans des conditions particulièrement favorables par le recteur d'académie.

Il reste 350 places disponibles, alors inscrivez-vous vite, afin que les 12 et 13 juin prochains les différents métiers de l'intendance se fassent valoir et que toute notre profession réfléchisse ensemble à son avenir en proposant des voies de progrès et d'efficacité pour la gestion des 7950 lycées et collèges publics de notre pays.

La présence confirmée du Premier Président de la Cour des Comptes, Monsieur Philippe SEGUIN, à la matinée du 12 juin et les nombreuses personnalités annoncées (Ministère, Inspection Générale, secrétaires généraux d'académies, élus et responsables administratifs des collectivités territoriales, organisations syndicales et professionnelles) sont déjà un gage de réussite de ces journées.

Ce sera pour nous un immense plaisir que de fêter les 20 ans de notre association dans un tel cadre. La présence effective de notre collègue Jean CHARPENTIER, Président fondateur de l'AJI, en poste de 1989 à 2002, sera aussi un clin d'œil à toutes les transformations de l'EPLE depuis 20 ans et permettra de relier le passé à nos perspectives d'avenir.